

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 11 octobre 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 11 octobre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (432r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 11 octobre 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50822>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 octobre 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin prie Falaize de faire le dépôt des modifications des statuts de la Société du Familistère. Il lui demande de clore l'affaire entre son fils Émile et la Société du Familistère concernant des biens que celui-ci doit restituer : Godin explique à Falaize qu'une grande pièce de terre est encore occupée par une briqueterie que son fils a fait édifier.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 11 Mars 1882

Monsieur Falcie,

Je vous prie de bien
vouloir faire immédiate-
ment le dépôt, tel qu'il
est prescrit par la loi,
des modifications aux
statuts de la *Sté du*
Familiatère que je vous
envoie sous ce pli, et
de bien vouloir m'en
adresser le récépissé.

Il serait nécessaire
de faire terminer l'affaire
entre mon fils et moi

Sté du Familiatère concer-
nant les biens qu'il détient.
Vous m'avez fait dire
de reprendre possession des
terrains libres, mais une
grande pièce de terre est
occupée et bouleversée par
la briquetterie que mon
fils y a édifiée.

Je vous prie d'agréer,
Monsieur, l'assurance
de mon entière consi-
dération.